



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-019-2016-06

PUBLIÉ LE 14 JUIN 2016

Sommaire

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

IDF-2016-06-13-001 - Arrêté fixant la liste des candidats à l'élection des représentants des maires à la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome du Bourget (2 pages)

Page 3

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

IDF-2016-06-13-001

Arrêté fixant la liste des candidats à l'élection des
représentants des maires à la commission consultative de
l'environnement de l'aérodrome du Bourget



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

ARRETE

**FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS A L'ELECTION DES REPRESENTANTS
DES MAIRES A LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AERODROME DU BOURGET**

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE,
PREFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU** le code de l'environnement et notamment ses articles L571-13 et R571-70 à R571-80,
VU la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles modifiée et notamment ses articles 11 et 12,
VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment son titre II relatif aux intercommunalités renforcées,
VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
VU l'arrêté n° IDF-2016-06-03-001 du 3 juin 2016 fixant la composition de la Commission consultative de l'aérodrome du Bourget,
VU l'arrêté n° IDF-2016-06-03-002 du 3 juin 2016 portant organisation de l'élection des représentants des communes concernées des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis à la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome du Bourget,

CONSIDERANT la liste de candidatures réceptionnée au 9 juin 2016 à la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris,

SUR proposition du préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La liste des candidats à l'élection des représentants des maires à la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome du Bourget est constituée comme suit :

| TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|---|---|
| M. Alain BORTOLAMEOLLI, premier maire adjoint de Villeneuve-la-Garenne (92) | M. Alain-Bernard BOULANGER, maire de Villeneuve-la-Garenne (92) |
| M. Rémi MOZER, conseiller municipal d'Aulnay-sous-Bois (93) | M. Mathieu TELLIER, conseiller municipal d'Aulnay-sous-Bois (93) |
| Mme Isabelle MASSARD, adjointe au maire de Gennevilliers (92) | Mme Nadia MOUADDINE, conseillère municipale de Gennevilliers (92) |

ARTICLE 2 :

Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et les préfets des départements des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 13 juin 2016

Signé :

Le préfet de la région d'Ile-de-France,
préfet de Paris

Jean-François CARENCO